



Formation,
Assistance
Consultation

Bulletin mensuel janv 2010 **1**

Consultation

Assistance

Nos services en sécurité de l'information rejoignent les standards des normes internationales et s'adaptent à votre mission d'entreprise.

Description de nos services en sécurité de l'information :

Basés sur la mission et la culture de votre entreprise, des technologies utilisées, des outils de sécurité pour protéger vos actifs, la gestion des risques, la corrélation de données, la gestion des identités, la classification des actifs informationnels, les autorisations d'accès aux systèmes d'information, la création et la modification des règles et des politiques de sécurité d'accès aux traitements, l'évaluation et la création des registres des sanctions, des imputabilités actuelles, ainsi que la formation en entreprise pour entrepreneurs et employés sont tous des services dans lesquels nous excellons.



Simplifier la
sécurité de vos
actifs
informationnels

www.tea-security.com

inscription@tea-security.com



La technologie est le dernier maillon de la chaîne de sécurité 2010, en route pour la croissance

LA SÉCURITÉ DE VOS ACTIFS EST UNE STRATÉGIE DE BASE QUI RAPPORTE À TOUTE ENTREPRISE QUI L'APPLIQUE

Si vous utilisez les technologies dans votre entreprise pour gérer vos activités **telles** que la comptabilité et les finances ainsi que vos communications avec vos correspondants d'affaires, vous devez protéger vos actifs informationnels avec **diligence** pour gérer vos actifs informationnels. Les documents électroniques produits par votre personnel doivent être perçus **comme** étant des éléments intègres en tout temps en autant que la gestion soit **effectuée** avec rigueur. Les spécialistes en sécurité de l'information ont le mandat d'appliquer des processus **sécuritaires** face aux lois et aux technologies **employées**. Dans le cas **où** vous devez faire la preuve d'une fraude **commise** par un membre de votre personnel, ne pensez pas que **seuls** les documents électroniques seront retenus comme **preuve**. Il serait important d'avoir en main d'autres éléments de preuve pour accompagner vos **documents** électroniques pour qu'ils soient **recevables** par un juge de la cour **supérieure** du Québec. L'intégrité de vos documents électroniques est la base d'une preuve recevable. Comment pouvez-vous assurer l'intégrité de vos documents **électroniques**, si vous n'avez pas mis en place une stratégie de sécurité qui aura comme objectif de protéger l'intégrité de vos documents **électroniques** lors du traitement, d'une communication, d'une sauvegarde ou de l'archivage de ces derniers ? La loi Québécoise concernant le cadre juridique des technologies de l'information sur la gestion des documents électroniques encadre ces derniers afin qu'ils soient recevables devant un juge de la cour supérieur du Québec.

Les affaires ne doivent pas être dominées par les technologies de l'information

La concurrence mondiale augmente le niveau de stress pour les dirigeants et les employés. Les ressources internes deviennent des partenaires **indispensables**, il suffit de comprendre que le monde des affaires, les générations, les technologies, les règles et les lois évoluent **constamment**... Maintenant, ne traînez plus de la patte et prenez le lead de votre industrie en contrôlant vos risques contre l'espionnage industriel, la corruption, l'ingénierie sociale, le **délit d'initié** et la fraude venant de l'interne ou de l'externe. Il y a des solutions stratégiques de sécurité qui ne demandent aucun ajout technologique supplémentaire, seulement des modifications et des interventions humaines suffisent dans 80% des cas de fraude dans les entreprises. Plus vous allez intégrer d'outils de sécurité ou des technologies de **pointe** sophistiqués, plus les coûts de gestion seront élevés et plus vous serez **vulnérables**.

À vous d'y voir, cela est une question d'expertise.

Le nerf de la guerre pour les années 2010 est ciblé sur la sécurité de l'information

L'information numérique telle que vos actifs informationnels doivent toujours être intègres.

Les autorisations d'accès, le traitement et tous les attributs auxquels un employé ou un externe a accès par l'entremise du numérique doit faire l'objet d'être **retraçable** en n'importe quel temps.

Le risque doit être évalué sur une base régulière et en mode évolutif selon l'importance de vos actifs.

La protection de vos actifs informationnels, élimine les coûts de réaction tout en vous donnant le contrôle de vos affaires



Le risque est associé aux probabilités déterminant le potentiel d'une vulnérabilité humaine qui contourne la technologique.

L'évaluation des risques auxquels vos actifs sont confrontés demeure le point de départ avant de déterminer la stratégie de sécurité qui sera choisie avant la mise en place de cette dernière.

L'évaluation de vos risques permet de ne pas lancer votre argent par les fenêtres et détermine le type de protection que vous avez besoin pour protéger vos actifs en cas de fraude. Plus le document de la preuve est présenté avec diligence, plus le juge sera enclin à le considérer comme étant admissible et probant.

Faire l'exercice de l'évaluation de vos risques vous donne l'image de la charte des coûts et des frais à éviter pour la mise en place de la stratégie de sécurité.



L'informatique, les réseaux, les règles, les lois, les processus, les procédures, les politiques, la croissance de vos avoirs, les déplacements en clientèle, l'organisation de votre sécurité contre le vol, la fraude, la corruption ainsi que les comportements et les habitudes de vos employés sont tous des enjeux auxquels vous êtes confrontés à tous les jours.

Il y a aussi les impacts auxquels chaque enjeu déterminé plus haut qui ne feront que nuire à l'image de votre entreprise et même perdre vos acquis accumulés depuis de nombreuses années. Tous ces éléments réunis ensemble sont du domaine de la sécurité de l'information, de la surveillance de vos actifs à l'imputabilité d'une brèche commise délibérément par un employé ou d'une intrusion dans votre système de communication sont attribués aux potentiels du risque.

Les coûts

Mettre en place une bonne stratégie pour protéger ses actifs informationnels s'avère moins dispendieuse que devenir victime d'une fraude. Généralement un pourcentage est attribué à la valeur de l'ensemble des actifs. Prenez un actif qui donne un rendement de plus de 1 millions/mois, les frais de cette dernière ne pourront varier en autant que les ressources qui l'entour demeurent stable pour cet actif.